

10^{c.}

Journal du Lot

10^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	50 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	75 cent.
RÉCLAMES 3 ^e page	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le budget au Sénat. Deux milliards de recettes nouvelles. — La grève est finie. L'heure est venue de frapper les meneurs du mouvement révolutionnaire. — Comment nos extrémistes comprennent la liberté !... Le paisible bourgeois est désormais résolu à se défendre. — La crise italienne.

M. Doumer, rapporteur général de la Commission des finances, vient de déposer son rapport sur le projet de loi fiscale que la Chambre avait voté avant de se séparer.

C'est un gros travail. La Commission du Sénat ne s'est pas bornée à une révision sommaire et à de vagues modifications. Tout en conservant les grandes lignes du projet voté par la Chambre, elle a tenu à équilibrer un budget qui se chiffrait, en réalité, par un déficit de deux milliards.

Or, notre relèvement économique dépend de notre crédit à l'étranger. Ce crédit s'améliorera rapidement si l'étranger acquiert la certitude que nous entrons résolument dans la voie des sacrifices fiscaux pour assainir notre situation financière.

Cet effort, dit M. Doumer, il faut le faire, énergique, immédiat. Il faut avant tout qu'il n'y ait plus de déficit journalier, pour songer à liquider l'éffroyable arriéré que nous a légué la guerre.

Nous serons aidés par les puissances étrangères le jour où nous aurons prouvé que nous voulons nous aider nous-mêmes.

La première tâche à accomplir est donc de voter un budget dont les ressources équilibrent nos dépenses.

C'est la solution que nous apporte la Commission du Sénat. Elle a modifié le projet de la Chambre en créant des rentrées nouvelles pour une somme de 2 milliards environ.

« Il reste à souhaiter, maintenant, disent les Débats, que le Sénat commence dès le demain la discussion du projet, sans songer à s'engager dans les lenteurs d'une discussion générale inutile et sans saper le débat autrement que par les digressions absolument indispensables. Le texte une fois voté par lui devra retourner au Palais-Bourbon. On peut prévoir qu'il en reviendra encore avec quelques changements. On sait ce que chaque jour de retard fait perdre de recettes. Il faut absolument qu'on en finisse vite, et que le louable effort de la commission sénatoriale ne soit pas perdu. »

La grève est finie !

La criminelle tentative révolutionnaire se termine lamentablement pour les payres diables qui, trompés, ont suivi ceux qui poursuivaient une œuvre de désorganisation et de ruine !

C'est maintenant l'heure des pleurs et des grincements de dents.

M. Langlois, secrétaire d'un important groupement ouvrier anti-révolutionnaire, a adressé au gouvernement une requête tendant à ce que les mesures de répression consécutives aux grèves anarchiques, tant que possible, les ouvriers trompés et abusés, et se concentrent sur la tête des excitateurs.

Avec l'« Informateur Civique » nous ne saurions trop approuver cette requête. Avec lui nous pensons que c'est à la tête qu'il faut frapper, car c'est de là que sont parties les excitations qui, faussant tout le mouvement ouvrier, et corrompant tout le syndicalisme, poussent la masse ouvrière à exécuter des ordres qu'elle ne comprend pas et qui la jettent en pleine aventure révolutionnaire et anti-nationale.

Le gréviste du rail, de la mine, des ports, des docks est un malheureux qui blesse gravement sa patrie, en plein effort de reconstitution, parce qu'il subit encore la tyrannie de meneurs extra-professionnels, pour la plupart intellectuels déclassés, et politiques en rupture de mandat.

Le devoir du gouvernement est clair : il doit libérer l'ouvrier de cette tyrannie, et le protéger, en frappant ses tyrans et en les mettant hors d'état de nuire.

Ceci fait, qu'on se mette au travail. C'est en produisant, en produisant d'une façon intensive qu'on ramènera la vie à un taux normal et qu'on sauvera la France.

Les principes de nos extrémistes sont singulièrement élastiques et c'est un sujet sur lequel il convient de s'arrêter un instant, parce qu'il met en relief la triste mentalité des meneurs.

C'est un fait certain que si les employés des compagnies, si les dockers, les marins, les ouvriers de toutes sortes avaient pu exprimer leurs secrets desirs en toute indépendance, ils se seraient prononcés à une très grosse majorité contre une grève criminelle que rien ne justifie dans la situation matérielle actuelle du travailleur.

Ainsi, à Roubaix, un vote secret chez les électriciens a donné 38 voix pour la grève, 138 contre.

A Chaumont les métallurgistes ont repoussé la grève à une très forte majorité.

Au Havre, les dockers ont voté la reprise du travail à la satisfaction générale.

Et ainsi dans d'autres villes.

Mais les meneurs veillaient. Ils ont compris que si les grévistes étaient libres de manifester leur volonté, la preuve serait rapidement faite que les travailleurs, en immense majorité, sont hostiles à une grève révolutionnaire.

Alors, on a agi :

A Dunkerque, sur l'initiative du président de la Chambre de commerce et du maire, les dockers étaient invités à voter, à la mairie, par bulletin secret, sur ou contre la reprise du travail. Le scrutin n'a pu avoir lieu : les délégués du syndicat ont monté la garde à la porte des bureaux de vote, afin d'empêcher les ouvriers d'entrer et d'exprimer leur volonté.

On ne peut fournir de preuve plus convaincante que ces gens là — qui proclament leur amour de la liberté !... — sont des tyrans et des farceurs.

Autre exemple :

Le Conseil municipal socialiste de Marseille, mécontent du concours apporté à l'Union civique par les jeunes gens des écoles industrielles et d'électricité, a fait connaître que, dorénavant, il donnerait un avis défavorable à toute demande de renouvellement de bourse émanant de ces élèves.

Et ceci est encore plus répugnant parce que des meneurs peuvent, parfois, avoir pour excuse une mentalité faussée par une absence d'éducation, tandis que les écoles de Marseille doivent appartenir, tel le maire Flaissières, à une élite intellectuelle qui n'a aucune excuse dans son sectarisme mesquin et méprisable.

Nous pourrions encore établir l'amour des grévistes pour la liberté en rappelant les nombreux attentats commis contre les travailleurs qui n'ont pas voulu s'associer à un mouvement révolutionnaire. A quoi bon, la cause est entendue !

« C'est la lutte finale » hurle-t-on aux oreilles du paisible bourgeois. Et ce dernier aurait tout juste le droit de se laisser égorgier. Il lui serait défendu de relever ses manches pour entrer dans la lutte à laquelle on le convie !...

N'en déplaise à tous les Flaissières de France, le petit bourgeois en a assez. Il veut la justice pour tous et précisément parce que lui est loyaliste pour la liberté, il est résolu, désormais, à descendre dans l'arène, pour accomplir, chaque fois qu'il le faudra, la besogne des déserteurs.

Le Temps écrit avec raison : « C'est un peuple entier qui reprend conscience de sa valeur morale. Par sa volonté réfléchie, il endigue la révolution et va étonner l'univers en repoussant une nouvelle victoire sur la barbarie. »

La crise italienne va se terminer par la constitution d'un second ministère Nitti.

L'offre de constituer le Cabinet avait été faite à un socialiste. Il a dû s'avouer incapable de mener la tâche à bonne fin devant l'hostilité du groupe catholique.

Ce dernier s'est déclaré prêt à soutenir M. Nitti s'il constituait un gouvernement fort, à large base parlementaire ; un gouvernement résolu au maintien de l'ordre.

De son côté, le parti socialiste ne témoigne d'aucune hostilité à l'ancien président.

Dans ces conditions, un nouveau ministère Nitti paraît assuré.

A. C.

INFORMATIONS

Conséquence de la grève

Faute de charbon et de « fondant », la Verrerie ouvrière, qui avait dû, ainsi que nous l'avions annoncé, éteindre un de ses fours, a été dans l'obligation d'éteindre également les autres et de licencier son personnel jusqu'à nouvel ordre.

Chemins anti-grévistes

Un incident s'est produit en gare de Saint-Etienne. Le mécanicien et le chauffeur d'un train en partance pour Paris, dans lequel avaient pris place M. Durafour, député radical-socialiste de la Loire et Mme Durafour, se sont refusés énergiquement à mettre leur locomotive en route tant que M. Durafour ne serait pas descendu. Ils ne voulaient pas, disaient-ils, conduire un député qui avait affirmé ses sympathies pour les cheminots grévistes.

Il a fallu, pour vaincre leur résistance, l'intervention du chef de gare et du commissaire spécial. Après des négociations laborieuses le train put enfin partir avec un retard de vingt minutes.

La part de la Grèce

Le Sénat a adopté la résolution Lodge, déclarant que dans l'opinion du Sénat, l'Empire septentrional, y compris Korritza, les douze îles de la mer Egée et la côte occidentale de l'Asie-Mineure doivent être donnés à la Grèce.

Chez les gaziers

Les gaziers ont repris le travail et ils ne l'ont pas fait sans se plaindre amèrement des cheminots, qui semblent avoir à leurs yeux le tort de s'obstiner dans un conflit sans issue.

La compagnie du gaz parisien maintient sa décision de reprendre le personnel qui se présentera, mais de refuser le travail aux révoqués, qui sont actuellement 146, sur un effectif de 14.000 agents, syndiqués ou non.

Une tentative criminelle

Les fils de commande de trois disques ont été coupés par des malfaiteurs inconnus en gare de St-Etienne sur les lignes de Roanne et le Puy. Les disques avaient été mis à voie libre. On s'est aperçu de cette tentative suffisamment à temps pour éviter des accidents.

Les vols dans les gares

A la suite de laborieuses enquêtes effectuées par la 1^{re} brigade de la police mobile, au sujet de vols de marchandises commis au préjudice de la compagnie des chemins de fer de l'Est, M. Dantel, commissaire à cette brigade, a procédé, en gare de Pantin, à l'arrestation de trois employés des bureaux et de dix-sept hommes d'équipe.

Sous le régime bolcheviste

On assure que chaque circonscription de chemins de fer, en Russie, est maintenant pourvue d'un tribunal révolutionnaire spécial qui connaît des fautes commises par les cheminots (indiscipline, sabotage ou simple paresse). Le personnel dirigeant de chemins de fer sera jugé, de son côté, par un tribunal central. Les sentences de ces divers tribunaux seront sans appel ; celles qui comporteront la peine capitale devront être exécutées dans les vingt-quatre heures.

Les paysans russes contre les soviets

Des informations reçues à Copenhague de source sérieuse indiquent que les paysans de la Russie soviétique recommencent à vivre en mauvais termes avec les bolchevistes, qui les avaient ménagés pendant un certain temps. Parmi les dirigeants bolchevistes, certains voudraient recommencer à employer la force dans les campagnes.

Dans les milieux ouvriers, le régime bolcheviste n'obtient rien non plus par la persuasion ; il emploie la contrainte. On signale que, dans la troisième semaine d'avril, plusieurs ouvriers ont été condamnés à six mois de travaux forcés pour s'être absentés sans motifs pendant trois jours.

5.000 touristes américains au front français

Les transatlantiques « Celtic », « Carmania », « Philadelphia » et

« Finland » ont quitté New-York le 18, ayant à leur bord 5.000 passagers qui, pour la plupart, songent à visiter le front français.

Pour les grandes familles

Le conseil supérieur de la natalité s'est réuni sous la présidence de M. J.-L. Breton, ministre de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales. Il a adopté définitivement le rapport de M. Corréard sur les ressources à créer pour la Caisse nationale des grandes familles. Ces ressources seront perçues sur les personnes ayant dépassé un certain âge et n'ayant pas au moins trois enfants vivants, le but étant uniquement de rétablir l'équilibre des charges de famille et ceux dont le fardeau est moindre. Seront toutefois exemptées de cette contribution, les femmes veuves ayant un enfant.

Chambre des Députés

Séance du 18 mai 1920

M. Le Troquer, ministre des Travaux publics, dépose un projet de réorganisation des chemins de fer. M. Millerand demande la discussion des interpellations qui se rapportent aux grèves et à la C. G. T.

La discussion est ordonnée.

M. Tettering rend hommage aux cheminots qui ont refusé de faire grève et il demande que l'on soit sans pitié pour les grévistes.

M. Durafour demande que l'Etat se substitue aux patrons pour faire prédominer l'intérêt de tous sur les intérêts de quelques-uns.

M. Rollin dit qu'il constate que le mouvement gréviste et révolutionnaire de la C. G. T. a raté.

M. Engerland expose le développement du syndicalisme révolutionnaire sur le réseau de l'Etat. Il dit que c'est le réseau des camarades, ou les relations syndicalistes et non le mérite personnel, assurent l'avancement.

Il demande que des sanctions soient prises contre les meneurs de grèves.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Séance du 19 mai

La Chambre continue la discussion des interpellations sur les grèves générales. M. Daudet a la parole. Mais lorsqu'il veut parler l'extrême gauche couvre sa voix. Le vacarme est tel que le Président lève la séance.

La séance est reprise à 5 heures. M. Daudet prend la parole et demande au Gouvernement de prendre des mesures contre les meneurs du mouvement gréviste. Il rappelle que M. Briand préconisa, jadis, la grève générale. M. Briand, mis en cause, réplique à M. Daudet qui termine son discours en demandant la dissolution de la C. G. T.

M. Baudry d'Asson proteste contre les grèves. Puis la discussion est renvoyée au lendemain.

Sénat

Séance du 18 avril 1920

M. Doumergue demande le renvoi de la discussion du projet d'impôts nouveaux, voté par la Chambre, à jeudi. Le renvoi est prononcé.

M. Dubost interpelle sur la « politique financière du Gouvernement. Il dit que la liquidation des dettes de guerre ne peut être obtenue que par une entente internationale. Il préconise la création d'une unité monétaire et la création d'une fiscalité internationale portant sur les grandes matières premières.

Le ministre des Finances répond que la solution la plus avantageuse serait une entente financière entre tous les Alliés. Mais il déclare que la France saura venir à bout de toutes les difficultés. Il n'en veut pour preuve que le redressement économique auquel on assiste aujourd'hui.

Un ordre du jour pur et simple est voté.

CHRONIQUE LOCALE

Au Sénat

A la suite du tirage au sort des bureaux du Sénat, qui a eu lieu le 18 mai, M. Fontanille fait partie du 1^{er} bureau, M. Loubet du 2^e et M. de Monzie de 9^e.

Les grèves Et les restrictions

Ainsi que nous l'annoncions dans notre dernier numéro, la Compagnie du gaz de Cahors ne peut plus, faute de charbon, fournir de la lumière et du chauffage à ses abonnés. Elle a serré ses vannes au maximum. Qui donc se réjouira de cette mesure ? Personne dira-t-on.

Et cependant, il y a des individus qui sont satisfaits, et qui manifestent le besoin de nous l'écrire. « Quand rien ne fonctionnera, quand tout sera chambardé, quand le dernier morceau de pain sera mangé, qu'il n'y aura plus rien à « brouter » (sic), alors, l'armée révolutionnaire fera la révolution. »

Evidemment, elle ne pourra pas faire autre chose. Si elle ne la fait pas, c'est parce qu'elle ne le peut pas.

Notre correspondant souffrira bien qu'on lui fasse observer que lorsqu'il n'y aura rien à « brouter », il pourrait bien, lui et les siens, être victimes de la triste situation dans laquelle tout le monde se trouvera.

Non, sans doute, parce que ce correspondant nous fait savoir que les chefs du parti révolutionnaire sauront alors remettre « la société à flot ».

Ce correspondant, qui doit être un ancien matelot, s'érige en chef. « Nous ferons mieux que ceux qui commandent actuellement. » Ce nous implique bien que ce correspondant est un de ces chefs de la Société future.

Car, nul n'ignore, — ou si on l'ignore, on l'apprendra — que la France et le Lot étaient divisés en sections, en soviets, si l'on préfère ; que les postes les plus en vue, dans le rail notamment, étaient attribués aux plus habiles parmi les syndicalistes.

Au fait, est-ce que, dans notre ville ceux-ci n'ont pas les postes de confiance dans les conseils d'administrations municipaux ?

Mais la lettre de notre correspondant occasionnel ne donne aucune solution pour rendre la lumière et le chauffage au gaz à la population.

Qu'il soit content que les Cadurciens soient dans la « mistouffe », c'est son affaire. Nous, nous le déplorons, alors qu'il était si facile, avec un peu de bonne volonté, de part et d'autre, d'adoucir la misère de tous.

C'est pourquoi nous croyons qu'il est du devoir de l'administration compétente de faire quelque chose pour remédier à la situation dans laquelle nous nous trouvons.

Il y a, dit-on, 3 camions automobiles mis par l'Etat à la disposition du département. Ces camions peuvent charger 5 tonnes au minimum. Est-ce que ces 3 camions ne pourraient pas faire la navette entre Cahors et Decazeville pour transporter du charbon nécessaire à la fabrication du gaz ?

Ceci n'est qu'une question que nous posons. Mais si ces camions peuvent rouler sur route mieux que n'a navigué sur le Lot le fameux croiseur « l'Impassible », nous pourrions avoir la chance de recevoir dans 13 ou 20 heures au maximum, 15 tonnes de charbon environ.

Que ces camions fassent la navette indiquée pendant plusieurs jours et la crise de l'éclairage et du chauffage au gaz serait érayée jusqu'à la reprise du trafic des chemins de fer.

Car, on a beau faire le malin, ça fait toujours quelque chose que d'être privé de ce dont on a besoin.

Les commerçants qui paient de lourds impôts, les ménagères ne se gênent pas pour le dire.

D'autant plus qu'il est désagréable d'apprendre que lorsque chez soi, chez les commerçants, dans la rue, il n'y a plus de lumière, les grévistes-cheminots tiennent réunion à leur siège social et qu'ils ne s'éclairaient pas à la lumière des escargots, mais bien à celle du gaz.

Il est regrettable aussi d'apprendre, alors que les cafés, les établissements publics sont fermés, par arrêté préfectoral, dès 9 heures, que les grévistes-cheminots restent dans leur siège social, bien éclairé, longtemps après 9 heures.

Et cela fait d'autant plus quelque chose, que dans leur siège social, les grévistes-cheminots chantent, accompagnés par les violons de beaux messieurs qui sont peut-être dans la purée, mais qui, dans l'âme, sont de parfaits bourgeois égoïstes et jouisseurs.

Eh bien, cela seul fait soulever les protestations du public qui souffre de restrictions de jour en jour plus dures.

Si l'on doit souffrir, soit : mais que les auteurs de ces souffrances aient la pudeur de ne pas abuser de la passivité du public.

LOUIS BONNET.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7^e dont les noms suivent :

Authia Louis : bon soldat. A trouvé une mort glorieuse le 8 septembre 1914, devant les Grandes-Perthes. A été cité.

Aste Louis : bon soldat. Grièvement blessé le 22 août 1914, au combat de Bertrix. Mort le 1^{er} novembre 1914 des suites de sa blessure. A été cité.

Astruc Hugues : bon soldat. Glorieusement tué le 22 août 1914, au combat de Bertrix. A été cité.

Gardette Jean-Paul : bon soldat. A trouvé une mort glorieuse le 30 décembre 1914, en s'élançant à l'assaut des positions ennemies devant Messin-les-Hurlus. A été cité.

Gelis Joseph : bon soldat. A trouvé une mort glorieuse le 22 août 1914, en s'élançant à l'assaut des positions ennemies devant Bertrix. A été cité.

Fredon Léonard : bon soldat. Grièvement blessé au combat de Vaux-Chapite, le 11 juillet 1916. Mort le 14 juillet 1916 des suites de ses blessures. A été cité.

Gallini Raymond-Armand : bon soldat. Tué à son poste de combat le 8 septembre 1914, en avant de la ferme des Grandes-Perthes (Marne). A été cité.

Gallié Elie-Zacharie : bon soldat. Tué à son poste de combat le 11 septembre 1914, devant la ferme des Grandes-Perthes (Marne). A été cité.

Ecole polytechnique

Par décision du 11 mai 1920, la bourse entière avec trousseau a été accordée à notre jeune compatriote Giustiniani, élève à l'Ecole Polytechnique de la promotion de 1919.

Le parc de l'évêché

On sait que le Conseil général a décidé de mettre à la disposition de la ville de Cahors le parc de l'ancien évêché, à charge à la ville de l'aménager.

L'aménagement a commencé : mais de quelle façon ! Ceux qui ont eu le plaisir d'admirer ce parc, au temps où il était entretenu, ne pourront manquer de déplorer le peu de goût des auteurs qui ont ordonné la dévastation du parc.

Au moment où toutes les villes et villages de quelque importance se font un honneur d'avoir un jardin, square ou parc dessiné d'après les inspirations de la grande Ecole d'Architecture Paysagiste Française, créée par Le Nôtre, le grand artiste de l'art paysager, qui a joint en France comme à l'étranger d'une réputation universelle, nous avons le regret d'apprendre que des haches et des croissants dévastateurs sapent sans pitié les massifs et bosquets qui contribuaient à former la partie artistique du parc de l'ancien évêché, qui était fidèlement tracé d'après les principes de l'architecture de Le Nôtre.

Le modelage du sol et des pelouses, comme la composition des plates-bandes, des bosquets, des massifs, etc., savamment entremêlés d'arbres, d'arbustes et d'arbrisseaux, à feuilles caduques ou à feuilles persistantes, y étaient tantôt concaves, tantôt convexes ou découpés en compartiments plus ou moins grands, suivant les perspectives à donner.

Les allées principales, tracées en partie sous les arbres à haute futaie et serties par des bordures de buis, étaient du meilleur goût et des plus agréables, tandis que les voies secondaires qui jouaient un rôle important dans la décoration, étaient aménagées de la façon la plus heureuse, en se développant suivant les lignes planes ou penchées, sur les parties latérales afin qu'aucun élément de décoration ne dissimulât les grandes lignes principales.

La grande pelouse, intelligemment monumentée, était agrémentée par une mare surmontée au milieu d'une grande coupe ou coquille à cresson avec jet d'eau.

Elle était alimentée par un petit cours d'eau sortant d'un rocher artificiel, formant lui-même une grotte très bien rustiquée ; ce ruisseau coulait en cascades sous un petit pont, en serpentant entre des massifs de circonstance qui donnaient aux visiteurs l'illusion du naturel.

La pelouse gazonnée était encore enjolivée et naturalisée par la plantation de cèdres, de magnolias, de séquoias, de

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 45.

La fin des grèves

Le mouvement gréviste est virtuellement terminé, notamment en ce qui concerne la métallurgie et l'ameublement.

A Dunkerque

La direction du port annonce que, en raison de l'embouteillage, 28 navires ont dû être dirigés sur d'autres ports pour être déchargés. Il y a actuellement, en rade, 68 navires attendant le déchargement et 24 prêts à rentrer au port.

Allemagne et Amérique

De New-York : La « Hamburg America » négocie en ce moment aux Etats-Unis pour amener la participation des intérêts américains en vue du relèvement de son entreprise. M. Cuno, directeur de la Société, négocie lui-même depuis le commencement du mois. Les négociations sont difficiles du fait que les américains voudraient avoir le contrôle de la puissante firme maritime allemande. On croit que M. Cuno est également chargé de négocier pour d'autres sociétés maritimes allemandes.

En Egypte

Le Caire : Le Cabinet a démissionné. Tewfik pacha Nessim est chargé de former le nouveau ministère.

Le traité en Amérique

De Washington : Les chefs républicains de la Chambre ayant décidé d'accepter la résolution adoptée par le Sénat, déclarant la fin de l'état de guerre entre les Etats-Unis et l'Allemagne, il a été décidé que la Chambre se prononcera définitivement sur cette résolution demain vendredi.

Les Bolcheviks en Perse

Le danger pour l'Angleterre

De Londres : On annonce qu'un très important détachement de troupes rouges a débarqué au nord d'Enzeli, en Perse, sur le littoral sud de la mer Caspienne. L'évacuation de la ville fut décidée. Les bolcheviks occupent les environs de la ville sur une étendue de 15 kilomètres. L'apparition des Bolcheviks en Perse constitue une menace directe pour le prestige britannique en Orient. Cette invasion aura une répercussion sérieuse dans l'Inde où l'effervescence est déjà considérable à la suite de la publication des clauses du traité Turc.

En Allemagne

De Berlin : La police a découvert l'existence d'un bureau politique secret de l'Etat-Major de Lettow Vorbeck, ancien gouvernement de l'Afrique allemande. On a pu se convaincre que des machinations étaient organisées contre le gouvernement. De grandes quantités d'armes et de munitions ont été trouvées.

Les coupables !

De Berlin : Le Berliner Tageblatt annonce que les débats des procès des criminels de guerre commenceront à Leipzig le 7 juin prochain.

A vendre : à Cahors, superbe salle à manger composée de buffet, table, en chêne massif sculpté, 6 chaises, suspension et petit bureau noyer.
S'adresser à M. DELFAU, à Lauzès (Lot).

A vendre : une cuve très bon état, contenant 40 barriques à 45 barriques de vendange, 2^e grand cuvier.
S'adresser à M. DELFAU, à Lauzès (Lot).
Tous les samedis, M. Delfau est chez lui à Cahors, 2, rue Brives du Temple.

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé)
Le Gérant : A. COUESLANT.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Georges MARTIN, avocat ; Madame Georges MARTIN, née IZARN ; Monsieur Roger MARTIN ; Mademoiselle Suzanne MARTIN ; Monsieur Louis MARTIN ; M. le docteur et Madame Joseph MARTIN et leur famille ; Monsieur Jacques MARTIN et sa fille ; les familles DUPRE, GRIMAL, PESCHEL, PELLEFIGUE, MARTIN, PAGES, LA CROIX, TRIAUD, BALMARY, AYROLES, ont le douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Maurice MARTIN

Engagé volontaire
Sergent au 9^e d'infanterie
Décoré de la Croix de Guerre

décédé le 30 mai 1920, à l'âge de 21 ans, à la suite de maladie contractée aux Armées, muni des Sacraments de l'Eglise et vous prie d'assister aux obsèques qui auront lieu samedi, 22 mai, à 10 heures et quart en l'Eglise Cathédrale.

AVIS DE DÉCÈS

Mademoiselle Marie MAILLARD ; Monsieur et Madame Robert MOREL, née MAILLARD ; Mademoiselle Marguerite BELOT ; les familles MAILLARD, de Terregay et BELOT, ont le douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Mademoiselle Delphine MAILLARD

leur sœur, belle-sœur, cousine et amie, décédée à Cahors le 20 mai, munie des sacrements de l'Eglise, et vous prie d'assister à ses obsèques qui auront lieu le samedi 22 mai, à 7 heures trois quarts du matin en l'Eglise Cathédrale.
Réunion à la maison mortuaire, 20, rue du Maréchal-Foch.
Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part le présent avis en tenant lieu.

Pour ventes ou achats de propriétés

S'adresser à M. POUZALGUES
Expert-Géomètre à Ginouillac (Lot)

LA MÉTROPOLE

Capital 8 millions de francs
SIEGE SOCIAL : En son hôtel, Avenue de l'Opéra, Paris.

DEMANDE D'AGENT GÉNÉRAL

pour l'arrondissement de Cahors

Ecrire à M. A. PERSONNE, inspecteur divisionnaire, 7, place St-Martin, Périgueux.

ETUDE

M. Pierre DESPRATS

AVUÉ A CAHORS
Rue du Portail-Alban, N° 10
Succ^r de M^s TASSART et MAZIERES

ASSISTANCE JUDICIAIRE

(Décision du 9 octobre 1918)

EXTRAIT

d'un jugement de divorce

D'un jugement par défaut rendu par le Tribunal civil de Cahors le vingt-trois mai mil neuf cent dix-neuf, enregistré, entre Monsieur Elie LARQUE, typographe à Cahors, y précédemment domicilié, mais résidant actuellement à Eysses, près Villeneuve-sur-Lot, et Madame Angèle AMALRIC, son épouse, domiciliée de droit avec lui, mais résidant en fait Place de la Halle, numéro 1, à Cahors, il est appert que le divorce d'entre les dits époux a été prononcé au profit du mari.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné.
Cahors, le vingt mai mil neuf cent vingt.

L'avoué poursuivant,
P. DESPRATS.

triandros, de pins divers, dispersés çà et là, qui produisaient le meilleur effet.

Un épais rideau de verdure cachait les murs de clôture, qui sont maintenant en partie découverts et donnent à cet ancien tracé artistique l'aspect d'une grande cour.

Seuls les arbres à haute tige sont épargnés et quelques arbustes (sureau, thuyas, ifs) sont complètement dénudés, et paraissent être de mauvais échelons oubliés çà et là.

De plus, les gracieux bosquets, massifs et sous-bois artistement entremêlés de buis, d'aucubas, de thuyas verts, dorés ou argentés, sont maintenant en partie fagotés et mis en tas avec les odorants cissidias et mahouias, les fusains de toutes sortes, et les pittoresques et rustiques yuccas.

Le Conseil général du Lot peut envoyer des délégués pour se rendre compte de la façon dont le parc a été dévasté. On peut dire qu'on en a fait une place publique. Ce n'était pas le but certainement du Conseil général ni même des membres du Conseil municipal de Cahors qui ont le sens artistique. Il y en a bien quelques-uns. Et ceux-là seront navrés de la besogne faite.

Nécrologie

Nous avons le regret d'apprendre le deuil cruel qui vient de frapper Mlle Bordes, employée aux bureaux de l'imprimerie du « Journal du Lot », en la personne de son père, décédé à Ariès.

Nous prions Mlle Bordes et sa famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Maurice Martin, engagé volontaire, sergent au 9^e d'infanterie, fils du sympathique et distingué M. Martin, ancien bâtonnier du barreau de Cahors.

Maurice Martin fit vaillamment son devoir au cours de la guerre et sa belle conduite au front lui valut la Croix de guerre avec une belle citation.

Nous saluons la mémoire de ce brave soldat et nous adressons à M. et Mme Martin, et à la famille nos bien sincères condoléances.

Chronique sportive

Aimons le Foot-Ball

Les sportifs cadurciens seront grandement surpris de voir, en ce temps de morte-saison sportive chez nous, un de nos articles dans les colonnes du Journal du Lot. Aussi bien, n'est-ce pas à eux que je m'adresse aujourd'hui, mais plutôt à ceux qui ne sont qu'incomplètement séduits par les sports, ainsi qu'à ceux qui n'y veulent point croire ; à ceux qui, sans en médire, n'en sont pas encore de fervents adeptes, comme à ceux qui les décrient ouvertement.

De tous les sports, le Foot-Ball est bien sans contredit le moins aimé du public cadurcien ; c'est lui que je tâcherai de réhabiliter aujourd'hui. Après l'essor vigoureux de cet hiver, pour toutes les espérances futures, il faut que tous ici apprennent à l'aimer et à l'apprécier. Il faut que la saison prochaine nos grounds soient trop petits pour contenir la foule de spectateurs qui, par leurs applaudissements et leur moule obole, viendront encourager nos jeunes athlètes.

Pour beaucoup, le Foot-Ball consiste en ce jeu dangereux que les jeunes écoliers pratiquent sur nos places publiques. Chutes malencontreuses, coups de pieds aux chevilles, voilà ce que certains se figurent être le Foot-Ball et voilà ce qui contribue, par-dessus tout, à laisser persister sur lui un aussi grand discrédit. Cela tient à ce que d'aucuns n'ont jamais vu jouer de belles parties, ou que ceux qui ont assisté à quelque match, ne comprenant rien au jeu, n'ont vu que l'action brutale, sans essayer de comprendre autre chose. Et à ce sujet, je me rappelle un exemple donné par « André Lichtemberger » dans l'Auto du 14 avril.

L'écrivain raconte dans son article les impressions éprouvées par un de ses amis, vieillard de haute culture qui assiste pour la première fois à un match de Rugby. Tout d'abord il ne comprend pas pourquoi ces hommes s'égailent, s'écheonnent, puis se poursuivent et se terrassent, et il reste ahuri devant l'imprévu, la violence et le découps des gestes. Il trouve dans cette furie quelque chose de grotesque et même de répugnant, et les intelligibles huées et acclamations de la foule, évoquent à son oreille les démanes de quelque foule nègre. Ce vieillard de haute culture revient de ce premier match un peu humilié et décontenancé... car il n'y a rien compris.

Et cependant il se ravise ; il réfléchit... Tous ceux qui étaient à ses côtés pendant la partie, et qu'il a vu, l'haleine retenue, en suivre avec anxiété les nombreuses péripéties, ne sont cependant pas tous des fous ; il y a donc quelque chose... et voilà qu'il se promet d'y revenir.

Peut-être, dans plusieurs matches consécutifs, la lumière se fait. Le vieillard entrevoit la philosophie du va et vient incessant du ballon. Alors qu'il ne voyait qu'un déchainement de fureurs chaotiques, il discerne maintenant les corps à corps de deux armées, la lutte de deux volées. Il comprend ces organisations mobiles et souples, qui, à chaque seconde se déplacent et se transforment en voyant s'intervertir leurs chances de défaite ou de victoire, et qui doivent s'adapter avec une vitesse qui tient du prodige à des circonstances continuellement changeantes. Ce vieillard qui était surpris de la violence des gestes, apprécie l'harmonie des élans et des étreintes. Il comprend la puissance des coups de pieds, la précision des passes, la ruée irrésistible des dribblings. Et les mêlées ! ces mêlées formidables qui font sauter en l'air les joueurs enlacés, front contre front, les jeunes hommes lutteurs de toute leur force bandée, il les comprend maintenant, car il sait que le prix du combat n'est pas uniquement la possession du ballon... Par-dessus tout il y a la victoire !

Voilà ce que tout bon Cadurcien doit chercher à comprendre l'an prochain ! Comme le vieillard il devra revenir aux matches et là, à côté d'un intérêt qui le ne seignera, il découvrira petit à petit toutes les beautés du jeu. Il verra que le Foot-Ball est de tous les sports pratiqués celui qui a la vertu civique la plus grande et la vertu athlétique la plus frappante. Il comprendra que ce qui tressaille dans un joueur, ce qui l'exalte à l'effort suprême, c'est le besoin de gloire ; que ce qu'il défend n'est pas seulement une simple ligne blanche, mais aussi et surtout l'honneur d'un clan, d'une petite Patrie. En un mot, il apprendra que le sport, moins brutal qu'on ne le pense lorsqu'il est bien pratiqué, ne se contente pas de mettre en jeu tous les muscles, de développer tous les organes, mais qu'il nécessite et accroît des qualités morales et sociales : bravoure, discipline, esprit de solidarité, de sacrifice et de décision.

Et puis si de tenaces hésitations pouvaient encore retenir quelques indifférents, ils devraient, en bons cadurciens, se dire que le Foot-Ball, qui dans les grandes villes a arrachés les hommes de l'âge mur aussi bien que les jeunes à l'air vicié des cafés et des brasseries, n'est pas à dédaigner ici, où il peut renouveler l'atmosphère un peu ensommeillée de notre petite cité.

Il remarqueront en outre que toute une vie nouvelle, tout un véritable réveil national est né sur les pelouses de Foot-Ball, et M. le Président de la République a montré une juste compréhension de notre temps en allant plusieurs fois consacrer par sa présence l'importance de plus en plus grande du Foot-Ball français.

Et devant toutes ces considérations je suis persuadé que pas un cadurcien ne voudra que sa petite patrie reste en arrière.

Vieux Sportif.

Aviron Cadurcien

Athlétisme

Les jeunes gens désireux de pratiquer les sports athlétiques sont priés de se rendre au terrain de Gabessut « Robinson Park » à partir de lundi 24 mai courant, où ils pourront s'entraîner tous les soirs à partir de 6 heures sous la surveillance et conseils de M. Contou qui leur donnera tous les renseignements nécessaires à leur entraînement.

Le Secrétaire

Vol à la gare

Mardi, vers 23 heures 15, M. Vincent, mécanicien à la Compagnie du P. O. rentrait à son domicile rue de la Banque, lorsque son attention fut attirée par la fuite de quelques personnes qui se trouvaient dans la rue Joachim-Murat. Il constata que ces personnes avaient abandonné deux caisses de liquides d'un poids de 86 kilos.

Immédiatement, il rentra chez lui, appela son co-locataire M. Lair, facteur à la gare de Cahors et tous deux se mirent à la poursuite des individus, mais ils ne purent les rejoindre. Les deux caisses furent transportées à la gare de la grande vitesse d'où elles avaient été soustraites.

M. le Commissaire de police procède à une enquête.

La situation agricole

L'Official publie la situation agricole dans le Lot au 1^{er} mai 1920 :

« La température a été assez basse pendant le mois d'avril, sans gelées cependant. Par suite d'alternatives de pluie et de température inférieure à la normale, la végétation a subi un certain arrêt vers le 15 avril.

« Les pluies fréquentes de la première quinzaine d'avril ont retardé les emblavures de printemps qui, de ce fait, dans

les régions argileuses du nord du département, n'ont été terminées que fin avril. En général, ces emblavements de printemps ont été exécutés dans d'assez bonnes conditions. »

Théâtre de Cahors

On nous annonce pour très prochainement, au Théâtre Municipal de Cahors, une représentation de gala, donnée par la tournée Georges Zeller. Le spectacle se composera

d'Hernani

le chef-d'œuvre de Victor Hugo et le plus grand succès du répertoire de la Comédie-Française.

L'interprétation en sera de tout premier ordre, et aura à sa tête Mlle Madeleine Clervanne, la belle artiste de l'Odéon, dans le rôle de Dona Sol et M. Victor Perny, de l'Odéon dans le rôle d'Hernani.

Belle soirée en perspective.

Figeac

Suicides. — Le nommé Desfieux, âgé de 60 ans, a été trouvé pendu dans sa maison sise à la Pierre-Lévy, banlieue de Figeac. Ce suicide est attribué à une crise de neurasthénie.

La nommée Rosalie Lacombe, épouse Monillet, s'est noyée volontairement dans une citerne située à 300 mètres de sa maison d'habitation. On ignore les motifs qui ont poussé cette malheureuse à accomplir cet acte de désespoir. M. le docteur Estève, médecin légiste et M. le Commissaire de Police se sont transportés sur les lieux et ont procédé aux constatations d'usage.

Grandes fêtes des 5, 6 et 7 juin 1920. — Le programme des fêtes vient d'être affiché. Le clou de ces réjouissances sera certainement la cavalcade, le Comité ayant eu l'heureuse idée d'y ajouter un cortège de tous genres de véhicules fleuris.

Nous croyons savoir que le concours d'accordéons qui doit avoir lieu le lundi ne manquera pas de pittoresque et que cette innovation aura son plein succès en raison de l'importance des prix et du nombre. Aussi les concurrents seront-ils nombreux pour se les disputer.

Nous publierons prochainement le programme des morceaux qui seront exécutés par l'harmonie « Les Artisans Réunis ».

Les adhésions pour tous les concours sont reçues par M. Vincent fils, horloger, rue Gambetta, secrétaire des fêtes.

Saint-Géré

Une grève. — Une grève d'un nouveau genre vient de se produire dans notre localité.

Samedi dernier devait avoir lieu, au prétoire de la justice de paix, la réunion de la Commission cantonale chargée de statuer sur les demandes d'allocations formulées par des familles du canton, en vertu de la loi militaire du 7 août 1893.

Cette Commission se compose du juge de paix, président ; du contrôleur des contributions directes et du recuteur de l'enregistrement.

Mais le juge de paix étant démissionnaire et les deux suppléants, MM. Darnis notaire et Corn, médecin-vétérinaire, ayant refusé de présider cette Commission, la réunion n'a pu avoir lieu.

L'administration judiciaire ne pouvant à l'heure actuelle, remplacer le juge de paix démissionnaire, la réunion de la Commission cantonale aura lieu plus tard sur convocation ordonnée par arrêté préfectoral.

Gourdon

Enregistrement. — M. Pégès, inspecteur de l'enregistrement, faisant fonction de conservateur des hypothèques à Gourdon, est nommé inspecteur à Montauban.

Loupiac

Accident. — Un septuagénaire aveugle, la veuve Soulacroup, domiciliée aux Capelles, a été trouvée noyée dans une mare à proximité de son habitation.

Rampoux

C'est avec plaisir que nous apprenons le mariage de notre très sympathique ami M. Faure Berthin, maire de Rampoux, avec Mlle Gabrielle Gizard de Ponticr. Nous sommes heureux de leur adresser nos chaleureuses félicitations et nos vœux les meilleurs.

Martel

Avis de foire. — La nouvelle foire mensuelle se tiendra à Martel le lundi 24 mai prochain.

A cette foire seront primés les veaux et d'autres catégories de bœufs.
Aucune taxe de stationnement des animaux ne sera perçue.

Dans un but de prospérité économique régionale, le syndicat d'initiative prie les propriétaires et agriculteurs de seconder ses efforts en venant à ces foires le plus nombreux possible et en y amenant leurs bestiaux.

Souillac

Bain forcé. — Dimanche soir, vers onze heures de la nuit, un militaire regagnait en vélo son poste de Cazoullès.

Trompé par l'obscurité, il vint se jeter dans la Borrière, au-dessus des abattoirs. Après un barbotage en règle, il parvint à sortir de l'eau par ses propres moyens.

Eveillée par ses appels, la famille Escaravage, concierge des abattoirs, se hâta de venir à son aide et le trouva transi de froid, à moitié évanoui. Un chaud cordial et un bon lit que lui offrit la famille, le remirent sur pied pour le lendemain.

Nos félicitations à M. Escaravage.

BIBLIOGRAPHIE

LE LIVRE ÉPIQUE : Anthologie des Poèmes de la Grande Guerre par Ernest Prevost et Charles Dornier. Un volume in-18 de 390 pages (Librairie Chapelot, 136, Boulevard Saint-Germain, Paris, 6^e), broché (majoration comprise) : 7 fr.

Le Livre Épique est un véritable monument de la gloire, des combats et des Morts. Ce n'est pas un florilège, c'est une épopée. Ernest Prevost et Charles Dornier ont voulu rapprocher et lier non des poètes mais des poèmes, et, parmi ces poèmes, ils ont choisis non les plus caractéristiques, les plus variés, mais ceux qui contiennent la sensation la plus vivante et la plus vibrante, la plus sincère et la plus lyrique de la guerre. La guerre de 1914-1918 qui a bouleversé la terre, la mer et le ciel, les sociétés et les âmes, fut, contrairement aux guerres antérieures, plus collective qu'individuelle ; c'est le poème collectif de la guerre que nous offre ce livre, le grand poème vécu, souterrain, aérien, sous-marin. Il exprime l'âme du pays, l'âme des soldats et des chefs dans les tranchées et à l'assaut, des jours sombres aux aubes éclatantes, et, embrassant ainsi tous les cycles de la souffrance, le sacrifice, la gloire, il nous apporte le livre unique de vérité et d'héroïsme, d'exaltation et d'amour que tout Français, tout ami de la France, voudra posséder.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 18 mai 1920.

Après une séance aussi déprimée que celle de la veille, le marché a débuté plus résistamment par suite de rachats et de quelques achats, mais en séance, un nouveau recul des changes, la livre étant tombée au-dessous de 53 fr., a amené de nouveaux dégagements. Les rentes françaises profitent de cet état de choses, le 5 0/0 amortissable libéré a valu 100,95, le 10 libéré 101,30, le 3 0/0 à 59,85, le 5 0/0 à 87,75, le 4 0/0 1917 à 71,65 et le 1918 à 71,30.

Banques françaises discutées, Banque de Paris 1.735, Union 1.565, Mobilier 615. Chemins de fer français calmes, Lyon 784.

Recul des cuprifères sur la baisse des changes, Rio Tinto 1.900, Tanganyika 130. Pétrolifères diversement traités, Royal Dutch 50,000, Eagle 500, Shell plus résistante à 585.

Baisse des diamantifères, De Beers 1.300, Jagersfontein 202.

Coutchoucs discutés, Financière 375, Malacca 245.

Veaux russes recherchés, Bakou 4.550, Lianosoff 715, North Caucasian 109.

Marché de La Villette

17 Mai 1920

ESPÈCES	ENTRÉES	RENTY	PRIX PAR 1/2 KIL.		
			1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.
Bœufs...	5.399	»	4,25	4,00	3,00
Vaches...	2.157	»	5,25	5,00	4,00
Veaux...	12.627	2.276	»	»	»
Moutons...	1.675	»	7,30	7,10	7,00

OBSERVATIONS. — Vente très mauvaise sur les bœufs et moutons, facile sur les porcs et les veaux.

On demande

Une famille de domestiques pour domaine, aux environs de Cahors.
S'adresser aux bureaux du journal.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 47

LES BATAILLES DE LA VIE

Le Droit de l'Enfant

PAR

Georges OMMET

VI

— On ne vient pas à la campagne pour contrarier ses hôtes, dit Raoul avec une galie forcée. Et quand M. Herbelin a ordonné, nous n'avions qu'à obéir...

Le colon releva la tête en regardant son neveu, et sa physionomie exprima nettement cette pensée : Toi, mon bonhomme, tu as raté une belle occasion de faire de l'héroïsme devant ta future. Le petit directeur a été plus malin que toi !

Mais tous ces raisonnements, toutes ces excuses et toutes ces conclusions furent perdues pour les deux femmes. Cécile s'était assise sur un banc de pierre, au pied d'un tilleul, et continuait à pleurer. Mme Herbelin, pâle et le sourcil froncé, pensait profondément. Quel homme est-ce donc que ce David, qui se révèle, chaque jour, sous un nouvel aspect ? Ils sont là, devant moi, un soldat renommé pour sa bravoure, un savant célèbre par ses découvertes, et l'un

semble le considérer comme un maître, l'autre tremble devant ses ténérités. Hier encore je doutais de son courage, parce qu'il n'avait pas été au-devant d'un duel qui n'aurait rien prouvé. Mes préjugés des ordinaires usages n'est-il pas la preuve d'un esprit très élevé au-dessus des vulgaires pensées communes au reste des hommes ? Et celui qui risque sa vie, en ce moment, pour compléter une expérience, aurait-il hésité à se battre, s'il n'avait pas jugé que peut-être au-dessous de lui et l'injure et ceux qui la lui faisaient subir ? S'il n'a pas essayé de se venger, c'est donc qu'il n'a pas daigné. Et combien alors n'est-il pas, lui, le mari dupé, supérieur à l'autre pour qui il a été trahi.

Arrivée à ce point de son raisonnement, Mme Herbelin eut, pour la première fois, et de façon complète, la certitude qu'elle avait été également absurde et mauvaise. Elle eut honte d'elle-même et un sentiment d'humilité pénétra dans son cœur, jusque-là possédé tout entier par l'orgueil. Il lui sembla que ses yeux s'ouvraient à des clartés nouvelles et insoupçonnées. Une sourde douleur d'avoir trop tard compris la tortura, et la volonté de réparer ce qui, maintenant, lui apparaissait comme un crime s'empara d'elle. Avec la même violence qu'elle avait péché, elle se repentait. Au même moment une lueur traversa sa pensée : Si celui qu'elle avait martyrisé allait disparaître, avant qu'elle eût le temps d'obtenir qu'il lui pardonnât ? Il

était dans cette salle basse, qui demeurait sourde et impénétrable, et les halètements de la machine à vapeur prouvaient que l'œuvre mystérieuse se poursuivait. Que se passait-il derrière cette muraille ? Une explosion pouvait se produire, foudroyante, et David expirait là, emportant dans la mort sa haine et son mépris. Mme Herbelin poussa un cri, qui fit tressaillir ceux qui l'entouraient, et s'élançant vers le petit bâtiment :

— Mais nous perdons la tête ! Il est impossible que nous supportions plus longtemps une pareille angoisse. L'épreuve a assez duré, David, ouvrez David.

La porte s'ouvrit, et devant Louise qui reculait maintenant effrayée, Herbelin très tranquille se montra sur le seuil. Derrière lui Laroque, courbé sur les appareils, apparaissait dans la pénombre.

— Eh bien ! Nous avons fini, dit l'inventeur d'une voix calme. Vous pouvez entrer, tout s'est bien passé...
— Oh ! Papa, quelle peur tu nous a faite ! s'écria Cécile en se jetant au cou de son père.

— C'est Pérignon, avec ses exagérations, qui est cause de cela... Ces soldats, quand on les sort de leur champ de bataille, deviennent des poules mouillées...
— Vous ne nierz pas cependant que vous ne couriez les plus grands dangers !

— Eh ! On court à chaque instant les plus grands dangers, dit David en riant. On ne monte pas une

seule fois en chemin de fer sans risquer sa vie ; y fait-on attention ? C'est affaire d'habitude ! Il en est de même pour nous, qui vivons au milieu des machines, des appareils et des fourneaux...

— Son front se pencha, et avec une profonde mélancolie :
— Et puis la vie ne vaut que pour ce qu'elle est.

— Le montra Laroque.
— Le véritable brave c'est ce garçon, qui a tout ce qu'on peut regretter : la jeunesse, l'espérance, la foi...